



**LE CONSEIL AGRICOLE AU CARREFOUR DU
DEVELOPPEMENT SECTORIEL ET DU
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
:ACCOMPAGNER L'ACTIVITE AGRICOLE EN
SITUATIONE**

Christophe Albaladejo, Caroline Auricoste, Laurence Barthe, Nathalie Couix,
Isabelle Duvernoy, Nathalie Girard, Hélène Gross, Julie Labatut, Pauline
Lenormand

► **To cite this version:**

Christophe Albaladejo, Caroline Auricoste, Laurence Barthe, Nathalie Couix, Isabelle Duvernoy, et al.. LE CONSEIL AGRICOLE AU CARREFOUR DU DEVELOPPEMENT SECTORIEL ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :ACCOMPAGNER L'ACTIVITE AGRICOLE EN SITUATIONE. Emilie COUDEL, Hubert DEVAUTOUR, Christophe-Toussaint SOULARD, Bernard HUBERT. ISDA 2010, Jun 2010, Montpellier, France. Cirad-Inra-SupAgro, 12 p., 2010. <hal-00526103>

HAL Id: hal-00526103

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00526103>

Submitted on 13 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from

teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE CONSEIL AGRICOLE AU CARREFOUR DU DEVELOPPEMENT SECTORIEL ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : ACCOMPAGNER L'ACTIVITE AGRICOLE EN SITUATION

**AGRICULTURAL EXTENSION AT THE CROSSROAD BETWEEN
AGRICULTURAL AND TERRITORIAL DEVELOPMENT: FACILITATING
AGRICULTURAL ACTIVITY IN SITUATION**

Christophe ALBALADEJO, Caroline AURICOSTE, Laurence BARTHE, Nathalie COUX, Isabelle DUVERNOY, Nathalie GIRARD, Hélène GROSS, Julie LABATUT, Pauline LENORMAND.

UMR AGIR 1248
INRA
Castanet tolosan 31320
albalade@toulouse.inra.fr

Résumé

Cet article pose un cadre de réflexion sur les transformations en cours dans les métiers du développement agricole et rural qui placent le conseil agricole au carrefour entre développement sectoriel et développement territorial. Notre réflexion repose sur une re-conceptualisation de « l'activité agricole » qui dépasse sa dimension technico-économique ou productive en ouvrant vers des dimensions culturelles et politiques, tout en prenant en compte les dimensions locale et quotidienne de cette activité. Notre approche met au centre de l'analyse l'action collective et sa dimension située, ainsi que les objets et les connaissances qu'elle mobilise ; cela nous permet d'appréhender les changements en agriculture, leur accompagnement et les transformations des référentiels de politique publique. Cette conceptualisation est mise à l'épreuve dans la deuxième partie à travers plusieurs terrains français qui permettent d'identifier trois grandes tendances : le conseil agricole intègre de plus en plus une dimension territoriale, les objets et le « public » du développement agricole se diversifient, les agents du développement agricole travaillent de plus en plus avec les autres agents des secteurs non agricoles.. La

question des compétences des agents de terrain est finalement l'un des aspects les plus sensibles à ces changements, et notamment celle des compétences d'accompagnement de l'action collective en situation.

Mots clés : Développement agricole, politiques publiques, conseiller agricole

Abstract

This paper provides a framework to analyse the undergoing changes in agricultural and rural development. As a result of these changes, agricultural extension is faced with the challenge of standing at the crossroads between sector development and territorial development, which is the issue analysed here. This paper contributes to a new conceptualization of agricultural activity, reaching beyond its technical, economic, and productive aspects so as to include cultural and political factors, as well as the spatial and time dimensions related to local and daily life activities. This leads to the establishment of a new approach of agricultural changes and their accompaniment, and of public policy guidelines, which places collective actions, together with their situated dimension, purposes, and knowledge, at the heart of the analysis. The subsequent conceptual framework has been tested in a number of French studies, whose first results, reported in Part 2, can be synthesized as three major trends: territorial factors are progressively being integrated in agricultural advice, including in traditional farming sectors; the public and the objects of agricultural extension are diversifying; extension agents need to cooperate with the development agents of non-agricultural sector. All in all, the skills of the extension agents, and their ability to facilitate collective actions, are the most sensitive issues brought about by these new challenges.

Key words : Agricultural development, Policies, Extension activities, Rural development, Training.

INTRODUCTION

En France comme dans d'autres pays, la sectorisation de l'activité agricole, autrement dit la constitution d'un ensemble d'acteurs collectifs, d'administrations de l'Etat, d'objets et de connaissances fortement reliés entre eux et acquérant une certaine autonomie dans la société et l'économie nationale, explique l'émergence des métiers du conseil en agriculture (Muller *et al.*, 1984); de ce fait, les approches scientifiques de ces métiers sont historiquement situées au sein du « secteur » agricole (Rémy *et al.*, 2006). Mais les travaux de certains auteurs montrent un progressif abandon de ce monde sectoriel dans lequel se construisent les logiques et les légitimations de l'intervention de développement en

agriculture (Laurent *et al.*, 2002). En particulier, des travaux récents (Compagnone *et al.*, 2009) montrent que les nouvelles préoccupations portant sur l'activité agricole conduisent à :

-l'émergence de dispositifs d'élaboration locale des normes et connaissances nécessaires à l'activité agricole, par des collectifs ad hoc d'acteurs associés dans un projet (de production locale, de projet territorial, etc.) ;

-un mouvement dans le monde du développement agricole d'articulation des interventions des conseillers à ces dispositifs locaux, plus ou moins formalisés, participant de fait à une « territorialisation » de l'action de développement.

Partant de l'approche de l'équipe « Médiations » (« Accompagnement de l'Agriculture et Nouvelles Ruralités ») de l'UMR AGIR 1248, cet article propose un cadre théorique de l'accompagnement de l'activité agricole qui permet de rendre compte de ce double mouvement (partiel mais sensible) de territorialisation et déssectorialisation de l'agriculture et du conseil. Une seconde partie illustre son intérêt en l'appliquant à l'analyse de situations concrètes de conseil en France.

1. L'EMERGENCE DU TERRITOIRE ET DE L'ACTION COLLECTIVE VERS UNE TERRITORIALISATION DU DEVELOPPEMENT

La relation de conseil en agriculture ne se limite pas à une série d'interactions entre un conseiller et un agriculteur. Elle doit être comprise comme le monde social, matériel et cognitif constitué par les objets, personnes, organisations et représentations mettant en relation les producteurs avec des organisations, visant explicitement à orienter ou accompagner leur activité. Ce monde a pu paraître relativement clos et fortement structuré par les organisations professionnelles et l'Etat au cours des 40 dernières années. Aujourd'hui les limites de ce monde deviennent plus floues, ses acteurs multi-appartenants, et surtout l'activité agricole ne peut plus être isolée des autres activités économiques et socioculturelles présentes localement dans le territoire. En France et à l'étranger, on observe une tendance très forte à « situer » le développement, autrement dit à ce que le milieu local

ne soit pas seulement une instance d'application de connaissances, représentations et politiques conçues à un niveau plus global et abstrait. Les situations singulières de mise en œuvre de la relation de développement apparaissent à chaque fois plus explicitement comme une instance de conception de celle-ci (Van Der Ploegg et Long, 1994). Les transformations affectant le conseil en agriculture sont particulièrement représentatives de ce changement de perspective.

Ainsi, l'agriculture est affectée par un double processus inachevé :

- un processus de « déssectorisation partielle » qui conduit à la participation d'acteurs qui ne se définissent pas d'abord par rapport à l'agriculture (associations environnementales, organisations représentant les consommateurs,...) mais également qui conduit certains acteurs relevant *a priori* du monde agricole à prendre position sur des questions de société dépassant l'agriculture ;
- un processus de « reterritorialisation » au niveau local avec un intérêt plus grand des agriculteurs pour une insertion locale de leur activité. On observe l'émergence d'instances locales de mise en discussion et définition/réglementation des modalités de pratiquer l'agriculture (AOC et labels, certaines directives environnementales, etc.) ainsi que l'intervention à chaque fois plus forte des collectivités locales (communautés de communes, Pays, etc.) dans l'accompagnement de l'agriculture.

Depuis une vingtaine d'années, avec la montée des thèmes de la diversité, puis de la pluriactivité, de la multifonctionnalité, des questions environnementales et enfin du développement rural concerté et du développement durable, la dimension sociopolitique de l'activité prend de l'importance. La dimension de l'économique dans la constitution du projet et la conduite de l'exploitation peut s'effacer devant la dimension personnelle ou sociopolitique. C'est cette autonomisation partielle des trois dimensions de l'activité agricole qui conduit selon nous à donner de l'importance aux dispositifs locaux de concertation (Albaladejo et Bustos Cara, 2009).

La dimension personnelle de l'activité et son articulation complexe avec la dimension sociopolitique et économique s'inscrit dans le processus général « d'individualisation » que vivent nos sociétés (Dubar, 2000) et de déclin du développement basé sur un intérêt général abstrait (Dubet, 2002) : le développement se base sur un intérêt local négocié et provisoire avec les participants. L'action de développement doit à présent fédérer des individualités qui ne sont pas toutes investies au même niveau dans l'activité agricole. Chacun des individus pratiquant l'agriculture participe aussi à d'autres actions, fait partie d'autres collectifs. Son engagement dans l'action n'est plus une obligation morale mais dépend de l'intérêt qu'il y trouve et des bénéfices qu'il en retire individuellement. Chaque individu est multi appartenant et son identité n'est pas donnée mais doit être construite sur la base notamment de ses appartenances complexes. La cohésion des collectifs n'est pas donnée, elle doit être construite et renouvelée à chaque instant. Le déclin des institutions laisse place ainsi à l'émergence d'une forme d'action plus souple et diverse. C'est dans ce cadre que nous étudions l'action collective et que nous lui donnons un sens. Les conséquences de ces évolutions pour l'accompagnement de l'agriculture se manifestent en particulier dans trois domaines :

- La gestion d'objets techniques complexes et évolutifs dont la définition même et la gestion sont très dépendantes du contexte d'action et doit maintenant intégrer une dimension territoriale. Nous prendrons l'exemple de la gestion du patrimoine génétique des races ovines laitières des Pyrénées Atlantiques ;
- l'animation de collectifs hétérogènes et de processus locaux de prise de décision participatifs. L'exemple de l'accompagnement par la Chambre d'Agriculture du Lot de la production de safran permettra de montrer ce nouvel enjeu du conseil ;
- l'insertion dans des situations d'action localisées et contingentes. En particulier, à partir d'un exemple de gestion de ressources naturelles, nous verrons que cela impose aux agents de développement de développer de nouvelles compétences d'articulation de leurs actions et de leurs savoirs sur un même territoire.

2. EVOLUTION DU CONSEIL ENTRE LE DEVELOPPEMENT SECTORIEL ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : QUELQUES EXEMPLES EN FRANCE

2.1. Gérer des objets techniques complexes et évolutifs en intégrant une dimension territoriale : l'exemple de la filière ovine laitière en Pyrénées Atlantiques

Ces changements du conseil agricole peuvent *a priori* paraître confinés à des situations spécifiques où les relations entre agriculture et territoire sont un enjeu central (produits de niche, agriculture périurbaine...). Ils sont pourtant observables dans des filières plus classiques, comme la filière ovin-lait dans les Pyrénées-Atlantiques. Dans cette filière, les acteurs du conseil agricole sont classiquement les conseillers de la Chambre d'Agriculture, les techniciens des coopératives et industries fromagères, mais aussi les contrôleurs laitiers du Centre Départemental de l'Élevage Ovin (CDEO): cette structure locale est au cœur à la fois du développement sectoriel de la filière et de la gestion des ressources génétiques locales, ayant grandement participé à la conception et à l'accompagnement des schémas de sélection pour les trois races locales du département. Jusqu'à ces dernières années, le choix des trois races locales (dans le cahier des charges de l'AOC Ossau Iraty) et leur mode de sélection (animaux sélectionnés « en ferme », directement sur les exploitations) suffisait à assurer implicitement un lien entre développement sectoriel et développement territorial via l'adéquation et le maintien de ces races sur le territoire. Cependant, plusieurs phénomènes conduisent aujourd'hui le conseil agricole à repenser son rapport au territoire : la faible part (1/3) du lait transformé en AOC, la concurrence de races exogènes (Lacaune), la diminution des financements publics pour la sélection des races, mais aussi le refus d'un nombre croissant d'éleveurs à s'engager dans les schémas officiels de sélection vus comme trop éloignés de leur système d'élevage de montagne. L'enjeu, pour le conseil agricole est alors d'accompagner, sur un plan organisationnel et technique, l'élaboration d'une ou plusieurs stratégies de reterritorialisation des dispositifs de sélection. Ces stratégies peuvent

concerner différents domaines de l'action collective, de la gouvernance, des acteurs impliqués, comme des objectifs de production. Ainsi, jusqu'à présent la structure de gouvernance de la sélection des races (l'Union Pour la promotion et la sélection des Races : UPRA) n'intégrait que des acteurs de la filière (éleveurs sélectionneurs, industriels, interprofession, etc.). Or, suite à la réforme de la loi sur l'élevage en 2006, l'Etat se désengage petit à petit de l'encadrement et du financement des activités de sélection. Il est alors devenu nécessaire pour les organismes et entreprises de sélection des races locales, ne pouvant pas compter sur la large diffusion de ces races pour assurer leur équilibre financier, d'assurer leur légitimité vis-à-vis des collectivités territoriales. Ce processus en est à son tout début, mais dans ce sens, en Pyrénées-Atlantiques, le choix a été fait d'élargir la nouvelle structure de gouvernance remplaçant l'UPRA aux collectivités territoriales.

Concernant les objectifs de sélection, jusqu'à présent ceux-ci étaient génériques à l'échelle nationale, et les objectifs définis en Pyrénées-Atlantiques ne se distinguaient pas de ceux développés dans d'autres races concurrentes sur le territoire. Aucune spécificité particulière des races locales n'était mise en avant pour assurer leur compétitivité face à des races exogènes souvent plus productives sur ces critères car ayant des schémas de sélection plus puissants par leur taille et leur ancienneté. Ainsi, récemment, l'appareil de développement a commencé à développer, avec les éleveurs, un nouveau critère devant permettre de donner cet avantage en différenciant les races locales, celui de la résistance des animaux aux parasites présents dans les pâturages des Pyrénées-Atlantiques. Ce critère de sélection est alors non pas un critère générique commun à toutes les filières de production, mais un critère « territorialisé » et « territorialisant ». Ces éléments illustrent, dans le cas d'une filière classique, ce phénomène d'un élargissement horizontal, au territoire, du pilotage de la génétique, et donc d'une territorialisation du développement.

2.2. Animer des collectifs hétérogènes et des processus locaux de prise de décision participatifs : l'exemple de l'accompagnement de la relance du safran par la Chambre d'Agriculture du Lot

Relancée en 1997, la production de safran du Quercy, avec aujourd'hui 79 producteurs, dont la moitié ne sont pas des agriculteurs, n'est pas un exemple typique d'une activité agricole « professionnelle ». C'est donc un collectif composé d'individus appartenant à des mondes différents (agriculteurs, mais aussi retraités, instituteurs,...) qu'a accompagné un conseiller de la Chambre d'Agriculture du Lot détaché à mi-temps auprès de l'Association des Safraniers du Quercy. Ce deuxième exemple, bien que singulier dans le monde agricole, met en avant le fait que les conseillers agricoles sont confrontés à des collectifs qui ne sont pas des groupes professionnels agricoles, mais des collectifs plus variés au sein desquels les actions pour la gestion de divers objets (gestion de la "nature", de ressources naturelles, etc.) sont négociées. Les acteurs sont donc très différents, au travers de leur appartenance à diverses communautés de pratiques ou épistémiques. On y trouve, en effet, des néophytes et des experts par rapport aux objets concernés, des individus appartenant à différents domaines d'activité, chacun mobilisant des connaissances de forme et de nature variées. Nous y avons ainsi analysé les processus de production de connaissances et les problématiques liées à la participation d'une hétérogénéité d'acteurs à un problème commun supposé « gérable » : comment les différents types de connaissances s'y croisent (Girard et Navarrete, 2005), quelles sont les formes d'apprentissage et les connaissances collectivement construites, avec quelles pratiques, non pas de « conseil », mais d'accompagnement d'une dynamique collective. Au-delà de l'exemple atypique, mais exemplaire, de la relance du safran dans le Quercy, nous avons rencontré d'autres situations similaires, avec des collectifs de formes diverses, peu structurés (en termes de pouvoir) et perméables (entrées et sorties de nouveaux membres) : ces collectifs particuliers, proches d'« organisations distribuées » ou « en réseau », ne sont pas contraints par une mission ou

une autorité hiérarchique qui leur serait imposée ; ils ne peuvent pas non plus s'appuyer sur une culture, ni même un métier ou un langage commun. Pour reprendre l'exemple précédent (cf 2.1.), la gestion des ressources génétiques regroupe des éleveurs, des inséminateurs, des ingénieurs et techniciens (Chambres d'Agriculture, Instituts Techniques, UPRA, PNR, etc.), des chercheurs en génétique, des transformateurs, des agents de collectivités locales... La vision de ce qu'est le « bien commun » à gérer, au carrefour entre enjeux patrimoniaux et territoriaux, n'est alors pas toujours partagée au sein de tels collectifs hétérogènes, au point que cela puisse créer des difficultés dans l'action collective (Labatut et al., 2009). Apprendre à travailler ensemble devient alors un enjeu crucial pour eux.

2.3. Travailler avec d'autres agents de développement : un exemple en matière de gestion des ressources naturelles

Le contexte de désectorisation et de re-territorialisation de l'agriculture décrit dans la première partie conduit non seulement les agents de développement agricole à travailler avec des acteurs qui ne sont plus tous des professionnels de l'agriculture mais aussi avec des agents de développement d'autres secteurs d'activité. De nombreuses actions dans le domaine de la gestion des ressources naturelles par exemple relèvent de démarches dites concertées dont le fondement même est de permettre aux différentes parties prenantes de participer à la conception et la mise en œuvre de cette action. Une pluralité croissante d'acteurs, dont des agriculteurs mais aussi des propriétaires et des exploitants forestiers, des chasseurs, des naturalistes, etc. sont ainsi impliqués dans des actions à finalité environnementale conduites au sein d'un territoire. Du fait de l'implication des agriculteurs locaux, les agents de développement agricoles prennent part à l'accompagnement de cette démarche, aux côtés d'autres agents de développement (forestiers par exemple) ou d'agents techniques (animateurs d'associations, techniciens d'administration, etc.). Dans le cadre de l'aménagement du massif forestier du Rouvergue (Cévennes, Gard) (Couix, 2002), suite à

un vaste incendie en septembre 1985, un groupe de travail pluridisciplinaire, réunissant des conseillers agricoles, des techniciens forestiers de la forêt privée, des techniciens de l'ONF, des agents des services administratifs et des chercheurs, est mis en place à la demande du Ministre chargé de la Forêt ,pour élaborer des propositions méthodologiques relatives à la prévention des incendies de forêt ainsi que des propositions concrètes de réaménagement du site. L'étude de cette action de réaménagement du massif, conduite avec les agents eux-mêmes, révèle que ce sont posées des questions relatives à :

- la coordination des projets entre eux à l'échelle du secteur des Cévennes Alésiennes, en fonction des différents schémas directeurs du secteur ;
- la coordination des agents des structures d'appui au développement au sein d'un même projet afin de favoriser des actions concertées mêlant les activités agricoles, forestières, cynégétiques et autres, le cas échéant.

Sur ce deuxième aspect, cet exemple met en évidence le besoin d'une forme d'apprentissage de la coordination : les agents n'ayant que peu d'habitude de travail en commun sont conduits à transformer pour partie leurs propres pratiques en interaction avec les autres agents. Elle révèle en outre que cet apprentissage est beaucoup plus le fait de la pratique quotidienne des agents que des structures officielles de concertation ou des injonctions à une plus grande concertation des politiques publiques mobilisées. Les dispositifs ne contribuent pas à une coordination effective pour l'accompagnement quotidien des projets dans le sens où n'y sont jamais concrètement abordées les questions des modalités du « travail ensemble ». En d'autres termes, le caractère contraint, officiel, ne se substitue pas à une forme d'apprentissage dans des pratiques beaucoup plus quotidiennes de contacts téléphoniques, de visites commune des terrains, de rencontres en commun des acteurs locaux, de diffusion des informations entre agents permettant au jour le jour des ajustements réciproques des pratiques de chacun, apprentissage favorable à l'émergence progressive de compétences collectives.

CONCLUSION

Quelles formations et compétences pour accompagner l'activité agricole en situation ?

Nos travaux de recherches nous ont amenés à identifier trois orientations importantes de l'activité des acteurs du développement agricole du fait de la territorialisation du conseil agricole : l'animation de collectifs hétérogènes et de processus locaux de prise de décision participatifs, le conseil à propos d'interventions techniques sur des objets complexes et évolutifs, et l'insertion dans des situations d'action localisées et contingentes. L'identification de ces nouvelles formes d'activité des agents nous conduit à nous interroger sur les compétences à développer chez les étudiants qui se préparent à exercer les métiers du développement agricole et territorial (Compagnone *et al.* 2009). Nous avons notamment montré l'importance de développer des compétences d'accompagnement et d'animation en vue de répondre à ces trois tendances, pour donner les moyens aux acteurs du développement d'être à même de relever le défi de ce double mouvement entre le sectoriel et le territorial.

BIBLIOGRAPHIE

Albaladejo C, Bustos Cara R. Les compétences au cœur de l'articulation entre action collective et action publique. L'accompagnement d'un développement agricole localisé en Argentine. In : De Sainte Marie C et Muchnik J ed. *Le temps des SYAL. Techniques, aliments et territoires*. Paris : QUAE Cemagref-Cirad-Ifremer-Inra, 2009.

Compagnone C, Auricoste C, Lemery B. ed.. *Conseil et développement en agriculture. Quelles nouvelles pratiques ?* Dijon : Educagri / Quae Inra, 2009.

Coux N. 2002. Concerted approach to land-use management: developing common working procedures. A Cevennes case study (France), *Land Use Policy*, 19 (1), 75-90.

Dubar C. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : PUF, 2000.

Dubet F. *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil, 2002.

Girard N., Navarrete M., 2005. Quelles synergies entre connaissances scientifiques et empiriques ? L'exemple des cultures du safran et de la truffe. *Natures Sciences Sociétés*,13(1), 33-44.

Labatut J., Aggeri F., Astruc J.-M., Bibé B., Girard N., 2009. The active role of instruments in articulating knowing and knowledge: The case of animal qualification practices in breeding organizations. *Learning Organization*, Special Issue on Practice-Based Studies, 16(5):371-385.

Laurent C, Cerf M, Pasquier C. Le conseil en agriculture : un investissement immatériel entre développement sectoriel et développement territorial. *Géographie, Economie, Société* 2002 ; 4 : 131-153.

Muller P. *Le technocrate et le paysan*. Paris : Les Editions Ouvrières, 1984.

Rémy J, Brives H, Lemery B, ed. *Conseiller en agriculture*. Dijon : EducAgri/Science en Partage Inra, 2006.

Van Der Ploegg JD, Long A, ed. *Born from within. Practice and perspectives of endogenous rural development*. Assen (Pays Bas) : Van Gorcum, 1994.